



Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 27/10/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU

COMMUNE DE VILLEREAU

Etat de présence

Membres (maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procuration	Excusé(e)	Pouvoir	Membres (maire, adjoints, conseillers)	Présent(e)	Absent(e)	Procuration	Excusé(e)	Pouvoir
André FREHAUT	X					Pierre Marie FLAMAND	X				
Emilien BRIATTE	X					Julien GIULIANO		X	X		Mr SOUMOIS
Isabelle BAUGNEE	X					Dorothey ROBERT	X				
Delphine JESQUY	X					Nicolas MELEC		X		X	
Morgan SOUMOIS	X					Frédéric PHILIPPE	X				
Audrey BETH		X		X		Pierre DUMA	X				
Stéphanie MERIAUX	X					Luc CORDUANT	X				
Gaëtan HUMEZ	X										

Nombre de présents : 12 - Nombre de procurations : 1 - Nombre total de voix : 13

Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU ouvre la séance à 19h00.

Monsieur le maire demande au conseil municipal si personne ne voit d'objection à mettre en point n°1 la présentation du nouveau site internet de la commune pour des raisons pratiques.

Pas d'objection.

Point n°1 : Présentation du nouveau site internet de la commune.

La commune a décidé de remplacer son site internet, obsolète et difficile à gérer, par un nouveau site plus agréable et fonctionnel.

Mr Philippe s'est chargé de trouver un nouveau prestataire qui sera « La page local », celui-ci proposant des services de meilleures qualités et des tarifs plus attractifs.

Une présentation est faite afin de valider ce choix, qui est entériné par l'ensemble du conseil municipal.

Point n°2 : Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu n'appelle pas de commentaires.

**Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 27/10/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU**

Mr le maire demande d'approuver le compte rendu de la séance du 09 septembre 2021.

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°3 : Recrutement de personnels en contrat PEC.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler les contrats PEC de deux employés du service périscolaire dont les contrats arrivaient à échéance le 31 octobre 2021.

Le conseil municipal est également informé du départ de la personne qui était en contrat PEC au service restauration scolaire. Afin de la remplacer, un recrutement doit être envisagé.

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°4 : Subvention du SEAA (enfouissement des réseaux basse tension).

La SEAA a octroyé à la commune une subvention de 8389€ au titre des travaux d'effacement des réseaux basse tension rue Berlandois dans le cadre des travaux d'aménagement de la place salle du Bocage phase 1B. Afin de permettre le versement de cette somme, il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération à ce sujet.

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°5 : Virement au compte 2031 (soldes frais d'études).

Suite au rachat du cabinet TESSON, il s'est avéré que la commune avait encore un solde de 426€. Pour faire face à cette facture il est demandé de procéder au virement de cette somme sur le compte 2031.

**Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 27/10/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU**

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°6 : Enquête publique Plan de Prévention du Risque Inondation.

Dans le cadre de l'enquête publique sur le PPRI, une permanence se tiendra en mairie le 10 novembre 2021 de 16h00 à 19h00 tenue par Mr DURIEUX commissaire enquêteur.

Mr le maire souligne l'importance de cette enquête au vue de la situation difficile dans certains quartiers de la commune et rappel que le but du PPRI est d'éviter les zones d'érosion.

Point n°7 : Cérémonie du 11 novembre 2021.

Une invitation à la cérémonie du 11 novembre a été distribuée dans les boites à lettres de l'ensemble de la commune.

Le rendez vous est donné à 11h00 pour une cérémonie au monument aux morts, suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité.

De plus une exposition sera proposée par Mr et Mme BLANCHARD.

Point n°8 : Manifestations de fin d'année.

L'OMC organise un moules/frites le 06 novembre à la salle du Bocage.

Un marché de Noël est prévu le 18 décembre à partir de 15h00. Des places pour les commerçants voulant s'installer sont toujours disponibles. Le matin se déroulera également la confection des corbeilles pour les ainés.

Les vœux du maire devraient se dérouler le 15 janvier 2022 en fin d'après midi mais cette date reste encore à confirmer.

Point n°9 : Délibération du SIDEN-SIAN.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer concernant les adhésions au SIDEN-SIAN des communes suivantes :

- Adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'Etaves et Bocquiaux (Aisne) et de Croix Fonsomme (Aisne) avec transfert de la compétence eau potable.
- Adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'Anizy-le-Grand (Aisne), Brancourt-en-Laonnois (Aisne), Chaillevois (Aisne), Pinon (Aisne), Prémontré (Aisne), Royaucourt-et-Chailvet (Aisne) et Urcel (Aisne) avec transfert de compétence Assainissement collectif.
- Adhésion au SIDEN-SIAN des communes d'Arleux (Nord), Haspres (Nord), Helesmes (Nord), Herrin (Nord), La Gorgue (Nord), Lauwin-Planque (Nord), Marchiennes (Nord), Obrechies (Nord), Corbehem (Pas-de-Calais), Fleurbaix (Pas-de-Calais), Fresnes-les-Montauban (Pas-de-Calais), Haucourt (Pas-de-Calais), Sailly-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)

Compte rendu du Conseil Municipal de VILLEREAU du 27/10/2021
Présidé par Monsieur André FREHAUT, Maire de VILLEREAU

- et Izel-les-Equerchin (Pas-de-Calais), avec transfert de la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Point n°10 : Proposition de modification des tarifs de cantine.

La société de restauration API a fait parvenir à la commune un courrier d'information signalant une hausse de ses tarifs au 1^{er} septembre 2021.

Il est demandé au conseil municipal si il souhaite répercuter ou pas cette hausse sur les tarifs de cantine au 1^{er} janvier 2022, ou 1^{er} avril 2022, ou 1^{er} septembre 2022. Cette hausse serait de 0.05cts par ticket afin de ne pas trop pénaliser les ménages.

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Point n° 11 : Présentation du Règlement Local de Publicité Intercommunal.

Voir document en annexe 1 (disponible en mairie).

Point n°12 : L'action du pays de Mormal dans la commune en 2020.

Voir document en annexe 2 (disponible en mairie).

Point n°13 : Arrêt de la convention SPA.

La convention signée avec la SPA arrivant à échéance en février 2022, il est demandé au conseil municipal de ne pas renouveler celle-ci, le coût étant trop important par rapport à nos attentes.

Nombre d'élus présents	12	Votants (Elus présents et Pouvoirs)	13	Exprimés	13
Votes pour	13	Abstentions et nuls	0	Votes contre	0

Le point est approuvé à l'unanimité.

Mr FREHAUT André, maire de VILLEREAU, clôture la séance à 20h02.